BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45018 Orléans Cédex - Tél.: (38) 66.06.60



Commune de COUSSEY (88)

Extension du cimetière communal

Rapport géologique

Mars 1975



Service géologique régional NORD — EST

Le Longeau, Rozérieulles – 57160 Moulins-lès-Metz Tél.: (87) 60.31.45

SGR/NES N° 75/25

Rozérieulles, le 17 mars 1975

1 - PROBLEME POSE -

Par délibération du Conseil Municipal, en date du 11 octobre 1974, la commune de COUSSEY (88) a décidé l'agrandissement du cimetière.

A ce sujet, Monsieur le Maire, nous a demandé d'effectuer l'enquête prescrite par la législation en vigueur (circulaire ministérielle du 30 juin 1923).

La visite de l'emplacement a eu lieu le 10 janvier 1975.

2 - EMPLACEMENT PROPOSE (cf. plan de situation en annexe)

L'emplacement proposé par la commune se situe à côté du cimetière actuel, dont il est séparé par un mur.

Le terrain d'une superficie de 3 ares, se trouve dans la section D, parcelle 287 P du plan cadastral.

3 - CADRE GEOLOGIQUE -

Le village de Coussey (88), près duquel se situe le cimetière actuel est implanté sur les calcaires à Rynchonelles du Bathonien moyen, sur la rive droite de la Meuse.

Le site proposé pour l'agrandissement du cimetière se situe à 500 m au nord du village en bordure de la nationale N64.

Une fosse creusée au centre du terrain, a donné la coupe suivante :

0,00 à 0,40 m terre végétale brun-foncé

0,40 à 1,80 m limon argileux brun-rougeâtre

1,80 à 1,90 m éboulis de calcaire blanc crème oolithique, de petite taille.

4 - CARACTERISTIQUES HYDROGEOLOGIQUES -

Les niveaux des calcaires à Rhynchonelles du Bathonien moyen ne donnent naissance qu'à des sources périodiques, à faible débit quelquefois utilisées pour des besoins locaux (abreuvoirs).

Le jour de la visite, le fond de la fosse était sec.

5 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE -

La commune de Coussey, possède un réseau d'eau potable alimenté par la source de Berthelévau, issue de l'aquifère de l'Argovo-Rauracien.

Cette émergence est située à 2 500 m au S.W du village, au flanc d'un côteau dominant la rive gauche de la Meuse.

6 - INCIDENCE DU PROJET SUR LA QUALITE DES EAUX -

Un cimetière est surtout un foyer de pollution bactériologique d $\hat{\mathbf{u}}$ à la décomposition des corps.

Elle est très vite éliminée par auto-épuration. La rapidité de celleci est fonction de la nature du terrain et de la proximité des aquifères présents.

Dans le cas considéré, la source qui alimente la commune, est très éloignée de l'emplacement choisi.

D'autre part, l'amenée d'eau se faisant sous conduite étanche, il n'y a aucun risque de pollution.

7 - PRESCRIPTIONS -

Une zone non aedificandi de 30 m sera respectée autour du cimetière.

Compte-tenu des caractéristiques géologiques du terrain, la durée de rotation des corps est fixée à 15 ans.

8 - CONCLUSION -

Les caractéristiques géologiques et hydrogéologiques du secteur étudié, viennent d'être présentées. Sous réserves de l'application des prescriptions énoncées, un AVIS FAVORABLE est donné à la commune de Coussey pour l'extension du cimetière communal à l'endroit choisi.

Le Directeur du Service Géologique

Régional Nord-Est

J. BOTH

Annexes: 1 - Plan de situation 1/25 000

2 - Plan de situation 1/5 000



